



DROIT DE RÉPONSE AU MIDI LIBRE SUITE À SON ARTICLE DU 18 AOÛT 2010 SUR SIZZLA ET LES «LOBBIES GAYS»

Communication n°TR10INT11D

Paris, lundi 23 août 2010

Lettre recommandée avec accusé de réception

FR

—

Messieurs,

Conformément à l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, nous vous demandons de publier le présent droit de réponse dans les meilleurs délais.

En effet, dans un article daté du 18 août 2010, intitulé *«Les lobbies gays font annuler le concert»* [1], vous tenez notamment les propos suivants : *«Dans leur croisade contre les artistes jamaïcains ayant pu chanter des propos homophobes, les lobbies gays viennent d'obtenir une nouvelle victoire : le concert de Sizzla, qui devait se produire samedi soir aux arènes de Palavas, vient d'être annulé par les organisateurs./ Si l'artiste chantait en 2001, «butte les pédés, mon gros flingue va tirer», il s'était ensuite engagé par écrit, en 2007, comme d'autres artistes de l'île des Caraïbes dans le collimateur, à ne plus fredonner ce genre de titres sulfureux et tout à fait condamnables lors de leurs tournées. Et à notre connaissance, Sizzla n'a jamais été pris en défaut./ Les associations gays et lesbiennes avaient déjà fait annuler un de ses concerts en novembre dernier à la salle Victoire 2 estimant - sans réelle preuve - qu'il ne respectait pas ses engagements. L'association Tjenbé Rèd, injoignable hier, avait invité depuis le début de l'été à faire pression sur la municipalité de Palavas pour ne pas qu'elle accueille l'artiste, tout comme elle a dressé une liste noire d'une dizaine de chanteurs contre lesquels elle fait tout pour annuler leurs dates.»*

Il nous paraît nécessaire de revenir sur plusieurs inexactitudes.

1°) L'objectif de la campagne internationale *Stop Murder Music*, dont Tjenbé Rèd assure une coordination en France, n'est pas d'annuler des concerts mais d'amener certains chanteurs de reggae dancehall à cesser leurs appels au meurtre et à signer et respecter le *Reggae Compassionate Act* [2].

2°) Rien ne prouve que le concert de Sizzla prévu le 21 août ait été annulé en raison du communiqué publié le 5 par plusieurs associations de défense des droits humains [3]. La billetterie de ce concert rencontrait-elle le succès espéré ? En 2008, l'entourage de Sizzla avait déjà accusé la campagne *Stop Murder Music* d'être responsable de l'annulation de plusieurs concerts, alors

TJENBÉ RÈD ! Association de lutte contre les homophobies, les racismes & le sida

Courriel : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr

Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>

Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)

Siège national : 113, boulevard Voltaire, 75011 Paris

que ce chanteur avait plus trivialement été refoulé aux frontières en raison d'un problème de visa ! [4] [5]

3°) Les violations du *Reggae Compassionate Act* par Sizzla, entre 2007 et 2010, sont parfaitement documentées, contrairement à ce que vous indiquez en reprenant de manière surprenante une propagande intéressée [6].

Sincèrement,

Pour Tjenbé Rèd
(Association afro-caribéenne de lutte contre les homophobies, les racismes & le sida),
le président, David AUERBACH CHIFFRIN
06 96 05 24 55 (Antilles)
06 10 55 63 60 (Hexagone)
Télécopie : 01 76 50 59 79
contact@tjenbered.fr

—

[1] 18 août 2010 - Midi libre - *Les lobbies gays font annuler le concert*
<http://www.midilibre.com/articles/2010/08/18/MONTPELLIER-Les-lobbies-gays-font-annuler-le-concert-1349680.php5>
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100818-99.pdf>

[2] 31 décembre 2004 - OutRage! - *Stop Murder Music : Dancehall Dossier*
<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf> [en]
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-99.pdf> [en]

[3C] 21 août 2010 - *Campagne Stop Murder Music - Sizzla à Montpellier : «Butte les pédés, mon flingue va tirer» ?!* - Communiqué de presse n°TR10INT11C
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100821-00.pdf>

[3B] 19 août 2010 - *Campagne Stop Murder Music - Un concert du chanteur homophobe Sizzla annulé* - Communiqué commun Tjenbé Rèd | OutRage (London) | Couleurs gaies (Centre LGBT Metz) - Communiqué de presse n°TR10INT11B
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100819-00.pdf> [fr]
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100819-09.pdf> [en]

[3A] 5 août 2010 - *Campagne Stop Murder Music - Sizzla en France : «Butte les pédés, mon flingue va tirer» ?!* (Les signataires alertent les associations de défense des droits humains en Languedoc-Roussillon) - Communiqué commun Girofard (Centre LGBT Bordeaux) | Tjenbé Rèd | OutRage! (Londres) | Couleurs gaies (Centre LGBT Metz) - Communiqué de presse n°TR10INT11
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100805-00.pdf> [fr]
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100805-09.pdf> [en]

TJENBÉ RÈD ! Association de lutte contre les homophobies, les racismes & le sida

[4M] 4 juin 2008 - *Tjenbé Rèd propose le dialogue aux amateurs de dancehall (RDV samedi 7 juin à 16 heures, Paris)* - Communiqué de presse n°TR08POL11
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080604-00.html>

[4L] 1er juin 2008 - *Droit de réponse aux propos tenus par Monsieur Collin dans la lettre quotidienne du magazine Têtu le 29 mai 2008* - Communication n°TR08POL10C
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080601-00.html>

[4K] 31 mai 2008 - *Suite aux propos tenus par Benoît Collin, directeur de publication du site Internet ReggaeFrance.com, dans la lettre quotidienne du magazine Têtu le 29 mai 2008* - Communication n°TR08POL10B
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080531-00.html>

[4J] 29 mai 2008 - *Interdit d'espace Schengen, Sizzla laisserait dire qu'il aurait «décidé» d'annuler sa tournée* - Communiqué de presse n°TR08POL10A
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080529-10.html>

[4I] 29 mai 2008 - *Sizzla décide d'annuler la suite de sa tournée en France (Tjenbé Rèd venait pourtant de trouver un terrain d'entente avec lui)* - Communiqué de presse n°TR08POL10
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080529-00.html>

[4H] 28 mai 2008 - *Sizzla réaffirmerait son intention de respecter le Reggae Compassionate Act (Le principal obstacle à son retour en France serait ainsi levé)* - Communiqué de presse n°TR08POL09
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080528-00.html>

[4G] 18 mai 2008 - *Deux autres concerts du chanteur raciste et homophobe Sizzla sont annulés (La mobilisation doit s'intensifier à Ramonville et à Montpellier où la FNAC continue à tirer profit de son commerce de mort)* - Communiqué de presse n°TR08POL08
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080518-00.html>

[4F] 17 mai 2008 - *Lettre à Rama Yade, secrétaire d'État chargée des Affaires étrangères et des Droits de l'Homme, au sujet de la tournée du chanteur Sizzla* - Communication n°TR08POL07
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080517-00.html>

[4E] 16 mai 2008 - *Les concerts de Sizzla à Mulhouse et Villeurbanne sont annulés mais ce chanteur raciste et homophobe reste attendu aux Pays-Bas, en Allemagne et en France malgré une interdiction d'entrer dans l'espace Schengen (Tjenbé Rèd et la LSVD, deux associations européennes de défense des droits humains, lancent un appel à mobilisation autour des valeurs européennes)* - Communiqué de presse n°TR08POL06
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080516-00.html>

[4D] 14 mai 2008 - *Sizzla entame sa tournée à Montreuil : alors que la Journée mondiale contre l'homophobie arrive, cette tournée sera l'occasion de contrer l'homophobie sur le terrain* - Communiqué de presse n°TR08POL05
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080514-00.html>

TJENBÉ RÈD ! Association de lutte contre les homophobies, les racismes & le sida

[4C] 13 mai 2008 - *Lettre ouverte aux maires et aux responsables de salles de concerts accueillant la tournée de Sizzla en France* - Communication n°TR08POL04B
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080513-01.html> [fr]
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080513-01.pdf> [fr]
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080513-05.pdf> [en]

[4B] 13 mai 2008 - *Scandale Sizzla : seize organisations écrivent aux maires et aux responsables de salles (Par ailleurs, Tjenbé Rêd appelle à un rassemblement pacifique ce mercredi soir à Montreuil et demande l'interdiction de la tournée pour trouble à l'ordre public)* - Communiqué de presse n°TR08POL04A
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080513-00.html>

[4A] 9 mai 2008 - *Alerte homophobie ! Buju Banton et Sizzla, deux chanteurs homophobes, en tournée en France ! (Sizzla, le «butteur de pédés», est à Montreuil ce mercredi 14 mai)* - Communiqué de presse n°TR08POL03
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080509-00.html>

[5C] 30 juin 2005 - *Inter-LGBT - Annulation du Garance Reggae Festival - Les organisateurs doivent en assumer la responsabilité*
http://www.inter-lgbt.org/spip.php?article453&var_recherche=garance
<http://www.tjenbered.fr/2005/20050630-89.pdf>

[5B] 15 juin 2005 - *Sizzla se «réserve le droit de dire ce qu'il ressent» : les associations LGBT maintiennent leur demande d'annulation de ses concerts (Dans une déclaration sibylline, le chanteur de reggae nie le caractère homophobe de ses chansons et s'abstient de condamner les violences homophobes et transphobes)* - Communiqué de presse n°ANA2005/12
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050615-00.html>

[5A] 9 juin 2005 - *Sizzla en France : «Pan ! Pan ! Les pédés doivent être butés» ? (La Fédération des CGL demande l'annulation de cinq concerts de Sizzla, chanteur de reggae violemment homophobe. Elle exige à tout le moins qu'il reprenne à son compte la déclaration écrite par Capleton le 7 juin)* - Communiqué de presse n°ANA2005/10
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050609-00.html>

[6] Liste des violations du RCA par Sizzla en Europe et en Jamaïque :

Sizzla Kalonji (nom de scène de Miguel Collins) a violé à plusieurs reprises le *Reggae Compassionate Act* (RCA) qu'il aurait signé le 15 avril 2007, ce qu'il a d'ailleurs nié.

A) Le 11 mai 2007, le label VP Records distribue par le biais de son site Internet une compilation nommée «*Bill Back*», produite par le label E.21st Production, incluant une chanson extrêmement violente de Sizzla, «*Head Out*».
http://www.soulrebels.org/dancehall/d_history_2007.htm
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081218-59.pdf>

[EXTRAIT DU SITE INTERNET MURDER INNA DANCEHALL (traduction assurée par Tjenbé Rêd) :
Head Out (2006) – Sizzla/ Album: Bill Back - Various Artists (May 11, 2007) (label: E.21st

TJENBÉ RÊD ! Association de lutte contre les homophobies, les racismes & le sida

Production)/ Single: Head Out (June 7, 2006) (label: TJ) (riddim: Bill Back)/ Lyrics: Not found/ Note: En raison de son extrême violence, cette chanson n'a - à ma connaissance - jamais figuré sur aucun album et se trouve seulement sur des singles et sur des compilation de DJ. Le chœur chante : «La cervelle des pédés va gicler». Un an plus tard, la chanson est incluse dans une compilation distribuée sur le site Internet du label VP Records, lequel s'était engagé à ne plus diffuser ce genre de chansons. Engagement respecté de façon parfaitement hypocrite puisque la compilation est signée d'un autre label... possiblement détenu par VP Records ! La chanson a été utilisée comme fond sonore dans un vidéo-montage posté sur JumpCut, où l'on peut voir une foule lynchant un homosexuel à Falmouth en Jamaïque (27 avril 2007).]

http://www.soulrebels.org/dancehall/e_songs_more.htm

<http://www.youtube.com/watch?v=CVq3TRYAXiw>

<http://www.bloodandfire.co.uk/db/viewtopic.php?t=25330&postdays=0&postorder=asc&start=0>

B) Le 13 juin 2007 à Berlin (Allemagne), le 17 ou le 18 juin 2007 à Paris (France), le 20 juin 2007 à Milan (Italie), le 22 juin 2007 à Bari-Modugno (Italie), le 30 juin 2007 à Zurich (Suisse) et le 3 juillet 2007 à Bordeaux (France), Sizzla a interprété son titre *Nah Apologize (Aucune excuse aux enculés)*, qu'il qualifie lui-même «d'hymne». Moins de deux mois après sa supposée signature du RCA, il a ainsi prouvé qu'il n'avait aucune intention de respecter cette signature. Lorsqu'il s'agissait de chanter le refrain, il tendait son micro vers la foule, évitant ironiquement d'énoncer lui-même le terme «battyman» («enculé»), laissant la foule le chanter pour lui.

http://www.soulrebels.org/dancehall/d_history_2007.htm

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081218-59.pdf>

18 juin 2007 - Vidéo de l'interprétation de *Nah Apologize* à Paris

http://www.dailymotion.com/video/x2b7um_sizzla-paris-nah-apologize-to-no-ba_music

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070618-89.pdf>

23 juin 2007 - *Sizzla Kalonji il 22 Giugno a Bari*

<http://www.soundsystem.it/vai.asp?articleID=131>

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070622-99.pdf>

3 juillet 2007 - Vidéo de l'interprétation de *Nah Apologize* à Bordeaux

http://www.dailymotion.com/video/x2h3nf_sizzla-bordeaux-3-07-07_music

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070703-99.pdf>

Les paroles de *Nah Apologize* :

http://www.soulrebels.org/dancehall/u_lyrics_nah4.htm

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-69.pdf>

C) Le 7 juillet 2007 à Cologne (Allemagne), Sizzla a tenu des propos homophobes lors d'une conférence de presse à l'issue du Summerjam Festival : *«Si vous fondez une famille, vous respectez votre mère. Si vous allez avec d'autres hommes, vous jetez sa réputation dans la boue. [...] Un homme doit décider s'il veut être une merde ou un homme digne de ce nom - c'est aussi simple que cela».*

http://www.queer.de/news_detail.php?article_id=8467

<http://www.tjenbered.fr/2008/20080320-99.pdf>

D) Le 25 décembre 2007 en compagnie de Capleton, Sizzla a violé le RCA en interprétant notamment *To The Point* lors du *GT Taylor Christmas Extravaganza*, en Jamaïque.

<http://www.youtube.com/watch?v=6fGiG2oz7ac>

<http://www.tjenbered.fr/2007/20071225-89.pdf>

<http://www.stopmurdermusic.ch/reitschule/stopmurdermusic/Texte/CapletonbreaksRCA-Video.pdf>

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081104-89.pdf>

Les paroles de *To The Point* :

http://www.soulrebels.org/dancehall/u_lyrics_to_the.htm

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070617-99.pdf>

E) Le 31 mars 2008, l'association allemande LSVD a rapporté ce témoignage d'un acteur d'une association jamaïcaine de défense des droits humains, selon lequel Sizzla a continué à interpréter sa *Murder Music* en Jamaïque : *«Depuis qu'il a signé le RCA, Sizzla a interprété des chansons litigieuses lors de concerts locaux. Il n'énonce plus les paroles homophobes à strictement parler mais tend le micro à la foule qui les énonce alors... Je crois bien que cela revient au même.»*

http://www.lsvd.de/fileadmin/pics/Dokumente/Homosexualitaet/Sizzla_FactSheet.pdf

<http://www.tjenbered.fr/2008/20080331-99.pdf>

F) Le 26 février 2010 au Zimbabwe, Sizzla a nié avoir signé le RCA : *The Sunday Mail* :

«J'ai cru comprendre que vous auriez signé des documents qui vous interdiraient d'interpréter des paroles homophobes quand vous êtes en Europe. Quelle est votre position sur l'homosexualité ?» - Sizzla : «Les exhortations et les enseignements du Très-Haut disent qu'il n'est pas bon pour l'homme d'être avec un autre homme ni pour la femme d'être avec une autre femme. Aucun de nous ne serait ici sans l'union d'un homme et d'une femme. La famille est une unité de base de la société. Je soutiens la famille royale constituée d'un roi et d'une reine. Je n'ai signé aucun papier, c'est juste un agrément que j'ai avec certains promoteurs - c'est leur système. Je ne peux pas m'arrêter de chanter ces chansons parce qu'il y a un message dans ces chansons que les gens devraient entendre.»

<http://www1.sundaymail.co.zw/inside.aspx?sectid=4928&cat=3>

<http://i-reggae.blogspot.com/2010/02/after-10-years-king-sizzla-finally-made.html>

<http://www.tjenbered.fr/2010/20100227-89.pdf>

G) Le 1er avril 2010 en Afrique du Sud, Sizzla a déclaré (relevé et traduction par Tjenbé Rèd) :

(EN) Mail & Guardian (0'58): ... *What do you think about South Africa's Constitution [which protects LGBT people's rights]? In your lyrics sometimes you speak about homosexuality, and... you don't seem to be a big fan of it, and some people have actually called you homophobic.*

Sizzla (1'16): *Well I speak the truth and it will cost what it will. Here is the right and the wrong and [some people will] continue to do the wrong still. Constitution is for the leadership of the people and I do believe the people should be led in the ways of the Most-High, the principles of the Most-High, and we as African people, Black people, we are spiritual people. We are of the Bible. And there is principles of the Bible that we do abide by. So... if the Constitution in South Africa gives authority for homosexuals and lesbians... Well, it is from those who are ruling but I think it will be way aware to step away from the principles of the Most-High and leading the people because we see homosexuals and lesbians as corruption. So... I'm not criticize but just speak the truth... I'm not with homosexuals and lesbians. I think it is really corrupted and it's corrupting our youth after day... and it's... stepping from the part... we... of life... of the right justice...*

(FR) Mail & Guardian (0'58) : ... *Que pensez-vous de la Constitution sud-africaine [qui garantit les droits des personnes LGBT, lesbiennes, gaies, bi & trans] ? Dans vos chansons, vous parlez d'homosexualité de manière péjorative et certains vous ont qualifié d'homophobe.*

Sizzla (1'16) : *Je dis la vérité, quel qu'en soit le prix. Il y a ce qui est juste, il y a ce qui est mauvais, certaines personnes choisissent le mauvais encore et encore. La constitution d'un pays devrait guider le peuple et je crois que le peuple devrait être guidé dans les voies du Très-Haut, selon les principes du Très-Haut. En tant qu'Africains, en tant que Noirs, nous sommes un peuple spirituel. Nous sommes de la Bible. Et il y a des principes de la Bible qui nous engagent. Donc, si la Constitution sud-africaine donne une légitimité aux homosexuels et aux lesbiennes... Eh bien, c'est le choix des dirigeants mais je pense que rien ne devrait éloigner le peuple des principes du Très-Haut car nous voyons les homosexuels et les lesbiennes comme de la corruption. Donc... je ne critique pas la Constitution mais je dis juste la vérité. Je ne suis pas avec les homosexuels et les lesbiennes. Je pense que c'est [sic] vraiment corrompu et que cela [sic] corrompt notre jeunesse. Cela [sic] nous écarte de la vie... de la droite justice...*

<http://www.mg.co.za/multimedia/2010-03-31-rhetorical-rasta>
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100401-89.pdf>

—

Version anglaise / English translation :

23 August 2010 - *Right of reply to «Midi Libre» following its article of 18 august 2010 on Sizzla and the «gay lobbies»* - Press release No. TR10INT11D

<http://www.tjenbered.fr/2010/20100823-09.pdf> [en]

<http://www.tjenbered.fr/2010/20100823-00.pdf> [fr]

<http://www.heterhomo.org/Concert-de-Sizzla-Tjenbe-Red> [fr]

<http://www.pinkphenix.com/> [fr]

English translation of this French original text. In the event of any differences between the English translation and the French original, the French text shall prevail. Translated by T. E.

—

Sauf indication contraire, les images publiées sont la propriété de Tjenbé Rèd et, à ce titre, elles peuvent être téléchargées et reproduites, à condition de citer la source, Tjenbé Rèd. Dans l'hypothèse de leur utilisation sur Internet, veuillez établir un lien vers notre site. Pour toute précision supplémentaire, vous pouvez envoyer un courriel au responsable du site : contact@tjenbered.fr.

Droit de retrait : Pour ne plus recevoir de telles communications, veuillez simplement adresser le message «*Non merci*» à notre adresse électronique tjenbered@hotmail.fr.

TJENBÉ RÈD ! Association de lutte contre les homophobies, les racismes & le sida
